LA VALEUR D'ÉCHANGE DE VOTRE VÉHICULE : UNE INFORMATION UTILE AVANT DE MAGASINER



VALEUR DE REPRISE OU VALEUR D'ÉCHANGE

Correspond au meilleur prix qu'un concessionnaire vous offrirait pour votre véhicule. Cette valeur varie selon l'offre et la demande, l'âge et l'état général du véhicule. Or, un véhicule à fort potentiel de revente et en parfaite condition esthétique et mécanique vous offrira une valeur maximale. Généralement, la valeur de reprise est 20 % inférieure à la valeur de vente auprès d'un particulier.

2 VALEUR DE VENTE À UN PARTICULIER

Contrairement au concessionnaire, le vendeur privé n'effectue pas de remise à neuf ni d'entretien spécialisé, et n'offre aucune garantie. C'est pourquoi la valeur de vente d'un véhicule à une partie privée se situe normalement à mi-chemin entre la valeur de reprise et la valeur au détail. Pour un véhicule en parfaite condition, cette valeur avoisinera la valeur de reprise du concessionnaire.

3 VALEUR AU DÉTAIL

Le prix, fixé par un concessionnaire autorisé, tient compte du fait que le véhicule a été nettoyé, remis à neuf ou réparé par des professionnels. Les véhicules vendus par un concessionnaire sont souvent assortis d'une garantie limitée ou sont certifiés par le constructeur et protégés par une garantie prolongée. Fait important à se rappeler, les marchands font des affaires, ils doivent couvrir leur frais et réaliser un profit.



